

# **Rapport intermédiaire (Livrable 2.2.1) :** Collecte des informations pour le suivi de la mise en œuvre des P&M et leur impact

**Appui au suivi de la CDN 2.0 et à la compilation de la CDN 3.0 du Tchad**  
Janvier 2026

## DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of TCHAD. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of TCHAD and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of TCHAD.

## PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Ireland, Italy, and the Children's Investment Fund Foundation.

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag



Environment and  
Climate Change Canada

Environnement et  
Changement climatique Canada



Rialtas na hÉireann  
Government of Ireland



ICAT is hosted by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)



# Collecte des informations pour le suivi de la mise en œuvre des P&M et leur impact

*Initiative for Climate Action Transparency – ICAT*

Livrable 2.2.1

## AUTEURS

Mr Mahamat Abdoulaye Issa  
Mr Choua Abderamane  
Mr Mahamat Hassan Idriss  
Mr Arsène Djoula  
Adélaïde TRESARRIEU, Citepa  
Julien VINCENT, Citepa

Janvier 2026

## Table des matières

<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS</b>	<b>5</b>
Contexte général	5
Objectifs de l'activité 2.2	5
<b>SECTION 1 : COLLECTE DE DONNÉES POUR LE SUIVI DE LA CDN 2.0</b>	<b>6</b>
1.1. Méthodologie	6
1.2. Collecte de données pour le secteur UTCATF	7
1.3. Collecte de données pour le secteur Energie	7
<b>SECTION 2 : IMPACTS EN RÉDUCTION D'ÉMISSION DE GES DES P&amp;M DE LA CDN 2.0</b>	<b>12</b>
Energie	12
Agriculture	13
Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie	14
Déchets	14
<b>CONCLUSION</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 1 : CANEVA DE COLLECTE DE DONNÉES POUR LE SUIVI DE LA CDN 2.0</b>	<b>16</b>
<b>ANNEX 2 : CTF 5</b>	<b>19</b>

# Contexte et objectifs

## Contexte général

Le Tchad s'est engagé depuis plusieurs décennies dans les dispositifs internationaux de lutte contre les changements climatiques. Après avoir rejoint la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques au début des années 1990, puis son Protocole de Kyoto en tant que Partie non visée à l'annexe I, le pays a réaffirmé son engagement global en adoptant l'Accord de Paris. Cette trajectoire progressive témoigne d'une volonté de structurer la réponse nationale face aux défis climatiques et de participer pleinement aux efforts internationaux.

Dans le cadre du dispositif de transparence en vigueur avant l'Accord de Paris, le Tchad a produit plusieurs rapports clés. Ces exercices ont permis au pays de renforcer ses bases techniques et institutionnelles, notamment en développant des arrangements institutionnels, en consolidant les compétences des groupes de travail sectoriels, en réalisant des inventaires nationaux de gaz à effet de serre et en améliorant la capacité à documenter les efforts d'atténuation.

Cependant, l'entrée en vigueur du cadre de transparence renforcé prévu par l'Accord de Paris implique de nouvelles exigences. Le Tchad devra désormais soumettre régulièrement des rapports biennaux de transparence comprenant, entre autres, un suivi détaillé de la mise en œuvre de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) ainsi qu'un inventaire national de GES actualisé tous les deux ans. Cette montée en exigence représente un défi important en termes de coordination, de disponibilité des données et de pérennisation des capacités.

Pour accompagner cette transition, un premier appui de l'Initiative pour la Transparence dans l'Action Climatique (ICAT) a été mobilisé en 2020. Ce soutien a permis de poser les bases d'un futur dispositif institutionnel pérenne dédié au suivi, à la vérification et au rapportage (MRV), notamment à travers l'élaboration d'un projet de décret visant la création d'une Agence Nationale MRV. Sa finalisation demeure en attente d'approbation par les instances nationales compétentes.

Parallèlement, le Tchad a bénéficié d'un appui régional via le Hub de Transparence pour les États d'Afrique centrale, coordonné par la Commission de la CEEAC et soutenu par l'ICAT. Ce programme a permis de dresser un diagnostic des besoins et lacunes du pays, conduisant à l'élaboration d'un Plan d'action national pour l'amélioration de la transparence climatique. Ce plan joue aujourd'hui le rôle de feuille de route globale, en regroupant les interventions de l'ensemble des partenaires techniques et financiers impliqués dans le domaine.

Dans cette dynamique d'amélioration continue, le Tchad met en œuvre une phase 2 du projet ICAT pour se concentrer spécifiquement sur la préparation de sa CDN 3.0.

## Objectifs de l'activité 2.2

Dans la continuité de la phase 1 du projet ICAT, au cours de laquelle les politiques et mesures (P&M) de la CDN 2.0 du Tchad, leurs objectifs par action ainsi que leurs impacts ex-ante ont été estimés et validés avec les parties prenantes nationales, l'activité 2.2 vise à assurer le suivi de la mise en œuvre effective de ces actions et de leurs impacts en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle repose sur la collecte d'indicateurs pertinents permettant un suivi individuel et sectoriel des P&M, sur l'utilisation de l'outil GACMO afin d'estimer de manière cohérente leurs impacts en termes de réductions d'émissions, ainsi que sur la consolidation de ces informations dans le cadre de transparence renforcé, à travers le remplissage du tableau de rapport commun CTF 5. Cette activité constitue le socle

méthodologique du suivi bottom-up de la mise en œuvre de la CDN 2.0.

# Section 1 : Collecte de données pour le suivi de la CDN 2.0

## 1.1. Méthodologie

La méthodologie de collecte des données pour le suivi top-down de la mise en œuvre de la CDN 2.0 s'appuie sur une analyse préalable des actions et politiques et mesures (P&M) identifiées dans la CDN. Cette analyse a permis de préciser, pour chaque action, les informations nécessaires au suivi de sa mise en œuvre et à l'évaluation de ses effets, en cohérence avec les exigences du cadre de transparence renforcé.

Sur cette base, des canevas de collecte de données spécifiques ont été développés en concertation avec les consultants internationaux et nationaux ; ils sont ajoutés en [annexe](#) à ce rapport. Ces canevas ont été conçus afin d'assurer un suivi harmonisé des actions sur l'ensemble de la période de mise en œuvre de la CDN 2.0, tout en tenant compte des réalités institutionnelles et de la disponibilité des données au niveau national.

Afin de faciliter l'appropriation des outils de collecte et d'assurer une compréhension commune des indicateurs à renseigner, plusieurs réunions de travail ont été organisées entre les consultants internationaux et les consultants nationaux. Ces échanges ont permis de clarifier les définitions, de préciser les modalités de collecte et de guider les équipes nationales dans la mobilisation des sources de données pertinentes.

Les consultants nationaux ont ensuite assuré la collecte des données auprès des détenteurs de données institutionnels et sectoriels, en s'appuyant sur les canevas développés. Les informations recueillies ont été centralisées et analysées afin d'en vérifier la cohérence, la complétude et la qualité. Lorsque des incohérences ou des lacunes ont été identifiées, des itérations complémentaires ont été menées avec les équipes nationales et les détenteurs de données afin d'améliorer les informations collectées ou de disposer de données exploitables pour l'utilisation de l'outil GACMO.

Les données utilisées dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la CDN 2.0 proviennent notamment d'un atelier de travail organisé le **9 décembre 2025**, réunissant les parties prenantes nationales, les experts sectoriels, les consultants impliqués dans le projet ainsi que les institutions détentrices et productrices de données. Cet atelier a permis de partager, consolider et valider les informations disponibles relatives aux actions d'atténuation, d'identifier les sources de données mobilisables et de clarifier les modalités de suivi, contribuant ainsi à renforcer la cohérence et la fiabilité des données utilisées dans le suivi bottom-up.

La CDN 2.0 comprend les actions d'atténuation suivantes, réparties par secteur et selon leur caractère conditionnel ou inconditionnel : le secteur de l'énergie compte 11 actions conditionnelles et 3 actions inconditionnelles ; le secteur UTCATF comprend 3 actions conditionnelles et aucune action inconditionnelle ; le secteur des déchets comprend 1 action conditionnelle ; enfin, aucune action d'atténuation n'est identifiée pour le secteur de l'agriculture.

Parmi les actions d'atténuation identifiées dans la CDN 2.0, l'action relative au secteur des déchets n'a pas pu faire l'objet d'un suivi quantitatif, en raison de l'absence de données suffisamment fines et régulières permettant d'en documenter la mise en œuvre et les impacts. Par ailleurs, cette action était associée à un potentiel de réduction estimé relativement limité. En conséquence, les travaux se sont

principalement concentrés sur **le suivi des actions des secteurs de l'énergie et de l'UTCATF**.

## 1.2. Collecte de données pour le secteur UTCATF

### 1.2.1. Parties prenantes détentrices des données et informations pour le suivi de la CDN 2.0

Les données utilisées pour le suivi des actions du secteur des forêts et de l'UTCATF proviennent de plusieurs institutions nationales en charge de la gestion des ressources forestières, de la restauration des terres et du suivi environnemental.

- La Direction de la Protection des Forêts et de la Lutte Contre la Désertification (DPFLCD) fournit les informations relatives aux superficies forestières et aux actions de reboisement.
- L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte du Tchad (ANGMVT) contribue au suivi des programmes de restauration des terres et de reboisement mis en œuvre dans le cadre de l'initiative de la Grande Muraille Verte.
- L'Agence pour l'Énergie Domestique et l'Environnement (AEDE) apporte des données relatives à l'énergie domestique et aux pressions exercées sur les ressources forestières.
- Le suivi de la mise en œuvre du programme REDD+ s'appuie sur les contributions de la Direction de la Lutte Contre les Changements Climatiques (DLCC) et de la Direction des Évaluations Environnementales et de la Lutte Contre les Pollutions et Nuisances (DEELCPN).

### 1.2.2. Données collectées

Malgré les efforts engagés en matière de collecte de données et de mobilisation des parties prenantes, ainsi que le niveau d'ambition affiché par les mesures d'atténuation du secteur UTCATF dans la CDN 2.0, il n'a pas été possible de disposer, à ce stade, d'informations suffisantes et exploitables permettant de documenter des résultats de mise en œuvre pour ce secteur dans le cadre du suivi de la CDN 2.0. Cette situation met en évidence des limitations dans l'accès aux données, leur disponibilité et leur structuration, qui ne permettent pas d'alimenter le dispositif de suivi pour le secteur UTCATF.

## 1.3. Collecte de données pour le secteur Energie

### 1.3.1. Parties prenantes détentrices des données et informations pour le suivi de la CDN 2.0

Les données mobilisées pour le suivi des actions du secteur de l'énergie proviennent de plusieurs institutions nationales et partenaires impliqués dans la production, la gestion et le développement du système énergétique. Elles s'appuient notamment sur les informations fournies par **La Tchadienne d'Électricité** (TchadElec, anciennement SNE) et par la **Cellule d'Exécution des Projets de la Tchadienne d'Électricité** (CEP-TchadElec), ainsi que par **l'Agence pour le Développement de l'Électrification Rurale**

et la **Maîtrise de l'Énergie** (ADERM). Des données complémentaires ont été collectées auprès du **Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, en lien avec le **Programme des Nations Unies pour le Développement** (PNUD), ainsi qu'auprès de la **Compagnie Sucrière du Tchad** (CST) pour les aspects liés à l'autoproduction. Les actions relatives à l'énergie domestique et à l'efficacité énergétique s'appuient également sur les données de l'**Agence pour l'Énergie Domestique et l'Environnement** (AEDE), en collaboration avec l'ONG PROMOSOL, tandis que certaines informations sectorielles ont été complétées par la **Direction de la Pêche et de l'Aquaculture** (DPA/MEPDD).



Evitement des émissions de méthane	Biogaz dans les fermes rurales substituant le kérosène	L'évitement de CH4 via la mise en place de 10 000 digesteurs dans les fermes permettant de réduire les consommations de combustible fossile	1 000 unités									
Solaire	Mini-réseau solaire/diesel	La construction de centrales hybrides solaire-diesel pour un total de 60 MW (plusieurs projets sont à l'étude à Sarh, Moundou et Pala)	1 kW du provenant du solaire						72	72	MEE, PNUD, 2024	
	PV solaire, grand réseau	La construction de plusieurs centrales photovoltaïques de grande envergure pour un total de 240 MW à très court terme (2025) et de 400 MW à l'horizon 2030	1MW									
	Tour solaire centrale solaire à concentration, avec stockage	La construction d'une centrale solaire avec stockage d'une capacité de 65 MW dans la ville de N'Djamena	1MW	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Eolien	Éoliennes onshore	La construction de centrales éoliennes, pour un total de 100 MW, à Bol, Mao, Amdjarass, Faya, Biltine, Fada, Guéréfa, Iriba, Kalaité et Arada	1 MW	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

Tableau 2 : Données collectées pour le suivi de la mise en œuvre de la CDN 2.0 **inconditionnelle** pour le secteur de l'énergie

Catégorie	Option de réduction (dans GACMO)	Description dans la CDN 2.0	Unité de mesure cumulées	Année de base: 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Référence vers le document ou l'outil (nom et date du fichier)
EE offre	Nouvelle centrale au gaz naturel électrique	Construction d'une centrale à N'Gouri, Province des Lac	1 MW		0,00	0,00	0,00	4,6	4,6	4,6	4,6	Rapport SNE (2023), centrale à gaz de Moundou
Eolien	Eoliennes on-shore	La prise en compte de 2,2 MW d'éoliennes	1 MW	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	ADERM, 2018
EE industrie de la pêche	Hors GACMO - Mise en place de fours de type chokor	La mise en place de fours de séchage améliorés pour le secteur de la pêche (150 fours de type chokor et 200 claies de séchage améliorées) permettant des gains de 30 à 40% de la consommation de bois par rapport à un four traditionnel pour le fumage du poisson	Nombre de fours de type chokor installés	405	928	1 501	2 131	2 812	3 517	3 517	3 517	DPAVP, 2024

	Hors GACMO - Mise en place de claies de séchage améliorées	La mise en place de fours de séchage améliorés pour le secteur de la pêche (150 fours de type chokor et 200 claies de séchage améliorées) permettant des gains de 30 à 40% de la consommation de bois par rapport à un four traditionnel pour le fumage du poisson	Nombre de claies de séchage améliorées installées	222	456	746	1 088	1 471	1 872	1 872	1 872	DPAVP, 2024
Solaire	<b>Mini-réseau solaire/diesel (*)</b>	Centrale solaire	1MW						5	5	10,5	Rapport SNE, 2023, Centrale Solaire de Mongo et Ati exploitées par ZIZ ADERM 2025 : Centrale Solaire de Amdjarass
	<b>PV solaire, grand réseau (*)</b>	PV solaire grand réseau	1MW					35	35,25	35,25	85,25	Centrales ANDA et INNOVANT (Source : Rapport SNE 2023) et Minicentrale centrale solaire de Guelendeng, Mambou et Douguia (source : ADERM) Centrale GSU Nour de Djarmaya (Source : SNE)
EE ménage	<b>Distribution d'ampoules LED (*)</b>	Distribution d'ampoules LED	Nombre d'ampoules distribuées aux ménages						600	2 250	2 250	ADERM 2025

Les trois dernières actions figurant dans le tableau ci-dessus, identifiées **en rouge et signalées par un astérisque**, correspondent à des actions initialement prévues dans le scénario conditionnel de la CDN 2.0, mais qui ont été partiellement mises en œuvre sans recours à un financement international. Dans le cadre du suivi de la CDN 2.0, ces actions sont par conséquent reclassées au titre de la composante inconditionnelle, afin de refléter leur mise en œuvre effective sur ressources nationales.

En complément des actions d'atténuation explicitement prévues dans la CDN 2.0, le processus de collecte de données et les échanges avec les institutions et agences détentrices de données ont permis d'identifier un ensemble d'actions mises en œuvre au cours de la période de suivi, qui n'étaient pas initialement couvertes par la CDN.

Bien que ces actions puissent contribuer à des réductions effectives d'émissions de GES, elles ne relèvent pas du périmètre des engagements formalisés dans la CDN 2.0. Elles sont donc documentées dans le cadre du suivi bottom-up à des fins de transparence et de compréhension de l'effort global d'atténuation, sans être intégrées au tableau CTF 5 ni comptabilisées comme contribution à l'atteinte des objectifs de la CDN. **Ce point pourra être rediscuté.**

Tableau 3 : Données collectées d'actions hors CDN 2.0 mises en œuvre pour le secteur de l'énergie

Catégorie	Option de réduction (dans GACMO si existante)	Type de financement	Description de la mesure	Unité de mesure cumulées	Année de base: 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Référence vers le document ou l'outil (nom et date du fichier)
Solaire	Lampadaires solaires	Nationaux	Installations de lampadaires solaires	Nombre de lampadaires installés						2 000	7 500	Ministère de l'Eau et de l'Energie, 2024
Solaire	Micro centrales solaires	Nationaux	Installation de micro centrales solaire par l'opérateur de téléphonie Airtel	1MW		0,4598 4	0,4598 4	0,4598 4	0,4598 4	0,4598 4	0,5596 8	Airtel Tchad
EE ménages	Fours solaires	Aide au financement	Distribution de fours solaires			45	45	178	978	1 039	1 133	Rapports PROMOSOL, 2021, 2022, 2023 ; FSE 2019
EE ménages	Séchoirs solaire	Aide au financement	Distribution de séchoirs solaire					36	340	373	523	Rapports PROMOSOL, 2021, 2022, 2023
Solaire	Pompage solaire	Aide au financement	1 MW						0,263	0,263	0,263	Rapport Final AMCC et Tchad, 2024
EE ménages	Cuisson propre	Aide au financement	Distribution de kit de cuisson propre au biogaz						15	15	15	Rapport annuel PNUD, 2022
Solaire	Kits solaires	Aide au financement	Déploiement de 1 000 000 kits solaire de 10 W chacun								30 000	Rapport PAAET, 2024



## Section 2 : Impacts en réduction d'émission de GES des P&M de la CDN 2.0

### Energie

Les résultats du suivi bottom-up du secteur de l'énergie montrent que les réductions d'émissions observées proviennent principalement du développement des capacités de production d'électricité renouvelable, en particulier des centrales photovoltaïques raccordées au réseau et des mini-réseaux solaires hybrides solaire/diesel. Une contribution significative est également associée à la mise en service d'une nouvelle centrale électrique au gaz naturel. Les actions d'efficacité énergétique mises en œuvre dans le secteur de la pêche, notamment à travers la diffusion de fours améliorés, ainsi que celles ciblant les ménages, contribuent de manière plus modérée mais complémentaire aux réductions d'émissions observées.

Tableau 4 : Réductions d'émissions des actions mises en œuvre dans le cadre de la CDN 2.0 pour le secteur de l'énergie

Catégorie	Actions	Type de CDN	Unité de mesure cumulées	Nombre d'unités 2025	Réduction estimée (ktCO <sub>2</sub> e)
EE ménages	Eclairage efficace avec LED	Conditionnelle	Nombre ampoules	1 100	0,1
	Réchauds à bois efficaces	Conditionnelle	Nombre de réchauds	11 429	15,3
	Réchauds à charbon de bois efficace	Conditionnelle	Nombre de réchauds	500	0,1
	Distribution d'ampoules LED	Inconditionnelle	Nombre ampoules	2 250	0,3
EE offre	Nouvelle centrale au gaz naturel électrique	Inconditionnelle	1 MW	4,6	7,7
Solaire	Mini-réseau solaire/diesel	Conditionnelle	1 kW	72	0,1
	Mini-réseau solaire/diesel	Inconditionnelle	1 MW	10,5	14,6
	PV solaire grand réseau	Inconditionnelle	1 MW	85,25	118,2
Eolien	Eoliennes onshore	Inconditionnelle	1 MW	1,1	2,1
EE industrie de la pêche	Mise en place de fours type chokor	Inconditionnelle	Nombre d'unité	3 517	7,2
	Mise en place de claies de séchage améliorées	Inconditionnelle	Nombre d'unité	1 872	

Tableau 5 : Synthèse des réductions d'émissions pour le secteur de l'énergie dans le cadre de la CDN 2.0

Type de CDN	Réductions totales en 2025 (ktCO <sub>2</sub> e)
Inconditionnelle	150,1
Conditionnelle	15,7
Total actions CDN 2.0	165,8

Les actions mises en œuvre et décrites dans le Tableau 3 : Données collectées d'actions **hors CDN 2.0** mises en œuvre pour le secteur de l'énergie, sont traitées à part des réductions prévues initialement dans le cadre de la CDN 2.0.

Tableau 6 : Réductions d'émissions des actions mises en dehors du cadre de la CDN 2.0 pour le secteur de l'énergie

Catégorie	Actions	Type de CDN	Unité de mesure cumulée	Nombre d'unités 2025	Réduction estimée (ktCO <sub>2</sub> e)
Ménages	Cuisson propre avec kit de cuisson au biogaz	Hors CDN 2.0	Nombre kits	30 000	0,03
	Fours solaires	Hors CDN 2.0	Nombre fours	1 133	2,27
	Séchoirs solaires	Hors CDN 2.0	Nombre séchoirs	523	1,05
Solaire	Lampadaires solaires	Hors CDN 2.0	Nombre lampadaires	7 500	5,3
	Micro centrales Airtel	Hors CDN 2.0	1 MW	0,56	0,74

Deux actions d'atténuation identifiées en dehors du périmètre de la CDN 2.0 n'ont pas fait l'objet d'une estimation quantitative des réductions d'émissions. L'action relative au pompage solaire n'a pas pu être évaluée en raison de l'absence d'informations suffisamment détaillées sur les usages effectifs des pompes, leurs puissances installées et les sources d'énergie qu'elles viennent remplacer. De même, les kits solaires n'ont pas été quantifiés, faute de données précises permettant d'identifier les usages concernés et les sources d'énergie substituées. En l'absence de ces éléments, aucune estimation robuste des réductions d'émissions associées à ces actions n'a pu être réalisée dans le cadre du suivi bottom-up.

Au total, les actions d'atténuation mises en œuvre en dehors du périmètre de la CDN 2.0 représentent, pour l'année 2025, un volume estimé de **9,4 ktCO<sub>2</sub>e de réductions d'émissions**. Bien qu'elles ne soient pas comptabilisées comme contribution à l'atteinte des objectifs de la CDN 2.0, ces réductions sont présentées à titre informatif dans le cadre du suivi bottom-up et illustrent les efforts d'atténuation effectivement réalisés au niveau national.

## Agriculture

Pour le secteur de l'agriculture, aucune réduction d'émissions n'a pu être quantifiée dans le cadre du suivi, aucune action d'atténuation n'étant prévue dans la CDN 2.0 pour ce secteur.

## Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

Pour le secteur des déchets, aucune réduction d'émissions n'a pu être quantifiée dans le cadre du suivi.

### Déchets

Pour le secteur des déchets, aucune réduction d'émissions n'a pu être quantifiée dans le cadre du suivi.

### Conclusion des résultats observés

Les résultats du suivi bottom-up indiquent qu'en 2025, les actions d'atténuation mises en œuvre dans le périmètre de la CDN 2.0 permettent de réaliser un total estimé de **165,8 ktCO<sub>2</sub>e de réductions d'émissions**. À titre de comparaison, la CDN 2.0 prévoit un volume de **16 372 ktCO<sub>2</sub>e d'émissions évitées à l'horizon 2030** par rapport au scénario de référence. Les réductions observées en 2025 représentent ainsi **environ 1 %** de l'effort d'atténuation attendu à l'horizon 2030, traduisant un avancement encore limité de la mise en œuvre des actions prévues, ce qui reflète une **phase initiale de mise en œuvre progressive des actions prévues**.

# Conclusion

Ce rapport a permis de mettre en place un dispositif de suivi bottom-up de la CDN 2.0 du Tchad, fondé sur la collecte et l'analyse de données issues des institutions nationales et des parties prenantes concernées. Les résultats montrent que, pour l'année 2025, des réductions d'émissions ont pu être quantifiées dans le secteur de l'énergie, seul secteur pour lequel des données suffisamment structurées et exploitables étaient disponibles. Les actions mises en œuvre dans le périmètre de la CDN 2.0 permettent ainsi de réaliser un total estimé de 165,8 ktCO<sub>2</sub>e de réductions d'émissions, traduisant un démarrage progressif de la mise en œuvre des engagements d'atténuation, au regard de l'objectif de 16 372 ktCO<sub>2</sub>e d'émissions évitées à l'horizon 2030.

En parallèle, le suivi bottom-up a mis en évidence l'existence d'actions d'atténuation mises en œuvre en dehors du périmètre de la CDN 2.0, représentant 9,4 ktCO<sub>2</sub>e de réductions supplémentaires en 2025. Bien que ces actions ne soient pas comptabilisées dans le suivi formel de l'atteinte de la CDN, elles illustrent les efforts d'atténuation effectivement réalisés au niveau national.

Le rapport souligne également les limites actuelles du suivi, liées principalement à la disponibilité, à la qualité et à la granularité des données, en particulier pour le secteur de l'UTCATF. Ces constats mettent en évidence l'importance de renforcer les dispositifs nationaux de collecte de données et de suivi des politiques et mesures, afin de permettre un suivi plus exhaustif et robuste de la mise en œuvre de la CDN à l'avenir.

Enfin, ce travail constitue une première étape structurante vers l'opérationnalisation d'un suivi régulier et transparent de la CDN, en cohérence avec les exigences du cadre de transparence renforcé. Il fournit une base méthodologique solide pour améliorer progressivement le suivi des actions d'atténuation, affiner l'estimation de leurs impacts et renforcer la capacité nationale à rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements climatiques du Tchad.





Evitement des émissions de méthane	Biogaz dans les fermes rurales substituant le kérosène	l'évitement de CH4 via la mise en place de 10 000 digesteurs dans les fermes permettant de réduire les consommations de combustible fossile	Conditionnelle		1 000 unités (annuel)										
					1 000 unités (en termes cumulatifs)										10,00
Solaire	Mini-réseau solaire/diesel	La construction de centrales hybrides solaire-diesel pour un total de 60 MW (plusieurs projets sont à l'étude à Sarh, Moundou et Pala)	Conditionnelle		40 kW du provenant du solaire (annuel)										
					40 kW du provenant du solaire (en termes cumulatifs)										1 500,00
	PV solaire, grand réseau	La construction de plusieurs centrales photovoltaïques de grande envergure pour un total de 240 MW à très court terme (2025) et de 400 MW à l'horizon 2030	Conditionnelle		1MW (annuel)										
					1MW (en termes cumulatifs)										400,00
Tour solaire centrale solaire à concentration, avec stockage	La construction d'une centrale solaire avec stockage d'une capacité de 65 MW dans la ville de N'Djamena	Conditionnelle		1MW (annuel)											
				1MW (en termes cumulatifs)										65,00	
Eolien	Éoliennes onshore	La construction de centrales éoliennes, pour un total de 100 MW, à Bol, Mao, Amdjarass, Faya, Biltine, Fada, Guéréfa, Iriba, Kalaite et Arada	Conditionnelle		1 MW (annuel)										
					1 MW (en termes cumulatifs)										100,00

**Annex 2 : CTF 5**